

DOSSIER DE PRESSE



LE BIO, ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Dossier de presse - Juillet 2021

Les chiffres 2020 du secteur bio

#bioen2021
#bioblancrouge



Agence BIO

Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique

SOMMAIRE

ÉDITO

1. 2020 : Quand l'inattendu entérine l'évolution des tendances de consommation...	04
2. Le marché du bio en 2020 : une croissance dynamique malgré la crise	05
3. La production biologique en 2020 : le bio progresse dans tous les territoires	12
4. La France dans le peloton de tête européen du bio !	22
5. Et en 2021 ?	26

Pour en savoir plus ...

EDITO CROISÉ PHILIPPE HENRY ET LAURE VERDEAU

2020 restera, à bien des égards, une année hors norme. Au-delà des bouleversements ayant directement impacté nos vies, cette période si particulière se révèle également être un véritable incubateur des mutations sociétales en cours.

Le bio, précurseur des tendances alimentaires actuelles, s'inscrit parfaitement dans cette dynamique !

Aspiration à une alimentation saine et à une consommation durable : il répond pleinement aux attentes des consommateurs français en quête de produits de qualité, riches en goût et bons pour la santé. Les chiffres 2020 de l'Agence BIO attestent de la forte dynamique d'un secteur qui a plus que jamais le vent en poupe.

En effet, en 2020, pour la première fois...

- Le marché du bio a franchi le cap des 13 milliards d'euros ;
- Le seuil symbolique des 50 000 exploitants agricoles bio a été, lui aussi, allégrement dépassé, pour atteindre le nombre de 53 255, soit près de 12 % des agriculteurs français !

Mais surtout, malgré cette demande toujours croissante des consommateurs, le taux d'importation reste stable. En effet, face à une demande de plus en plus importante, la part des importations en produits biologiques est restée quant à elle stable, semblable aux années précédentes à 33,5 %, une part qui descend à 20,9 % sans les produits tropicaux dont la production métropolitaine est limitée ou impossible. Des chiffres qui viennent souligner une fois encore l'implication et l'engagement remarquables des acteurs des filières bio françaises qui ont su s'organiser pour servir le boom de la demande des consommateurs, et y répondre par une offre origine France. Des chiffres rendus également possibles grâce au volet « Transition agricole, alimentation et forêt » du plan France Relance qui permet d'accélérer le développement de la production biologique française. Le renforcement du Fonds Avenir Bio en est un bon exemple, désormais doté de 13 millions d'euros par an en 2021 et 2022. Il contribue pleinement à l'accès pour tous les Français à une alimentation saine, durable et locale et à renforcer la souveraineté alimentaire.

Le bio s'impose comme un acteur incontournable de la souveraineté alimentaire !

Ces résultats éloquents viennent renforcer les propositions faites en mai dernier par les familles professionnelles de l'Agence BIO dans leur contribution au Plan Stratégique National (PSN) pour la prochaine PAC (2023 – 2027).

Nous nous réjouissons d'ailleurs de l'annonce de la hausse du budget d'aide à la conversion porté à 340 millions d'euros dans la prochaine PAC : une nouvelle qui devrait inciter de nouveaux exploitants à se lancer dans l'aventure de l'agriculture biologique.

La France s'illustre une nouvelle fois comme force motrice du bio en Europe par une consommation et une production qui croissent de concert et un engagement indéfectible de tous les acteurs en faveur du bio. Ensemble, poursuivons l'élan collectif !

Philippe HENRY - Président

Laure VERDEAU - Directrice

2020 : QUAND L'INATTENDU ENTÉRINE L'ÉVOLUTION DES TENDANCES DE CONSOMMATION ...

MESURES EXCEPTIONNELLES

Marquée par une pandémie mondiale, 2020 restera dans la mémoire collective comme une année particulière. La mise en place de mesures exceptionnelles, un tiers de l'année en confinement à directement affecté le quotidien et les habitudes de consommation des Français.

Le contexte sanitaire a placé les enjeux de santé au premier plan des attentes alimentaires des consommateurs français. La crise a ainsi galvanisé des intentions de consommation plus vertueuses préexistantes !

Ainsi, la tendance du consommer sain et durable, local et de saison est plus que jamais d'actualité, avec un véritable engouement pour le « fait maison ». Autant d'enseignements issus du dernier baromètre de l'Agence BIO⁽¹⁾ :

1. **Une majorité de Français déclare acheter plus de produits frais (57 %) et davantage de produits de saison (57 %);**
2. **Près de 6 Français sur 10 (59 %) privilégient les produits locaux et les circuits courts ;**
3. **Le « cuisiné maison » fait quant à lui de plus en plus d'adeptes (55 % ; +8 points vs 2019).**

Les consommateurs français se sont tournés naturellement vers les produits bio dont la consommation à domicile enregistre une nouvelle hausse.

Sans surprise, la restauration hors-domicile a connu une année 2020 particulièrement difficile. La fermeture des restaurants a provoqué de facto un report de la consommation alimentaire de la restauration hors domicile, qui représentait 29 % de la dépense alimentaire des ménages en 2019⁽²⁾, vers la consommation à domicile.

Ainsi, la consommation alimentaire des ménages a bondi de près de 6,5 milliards d'euros entre 2019 et 2020, soit +3,4 %, après deux années successives d'érosion de sa valeur.

1 Source : 18^e Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France – Agence BIO / Spirit Insight, mars 2021

2 Source : Comptes de la Nation – INSEE

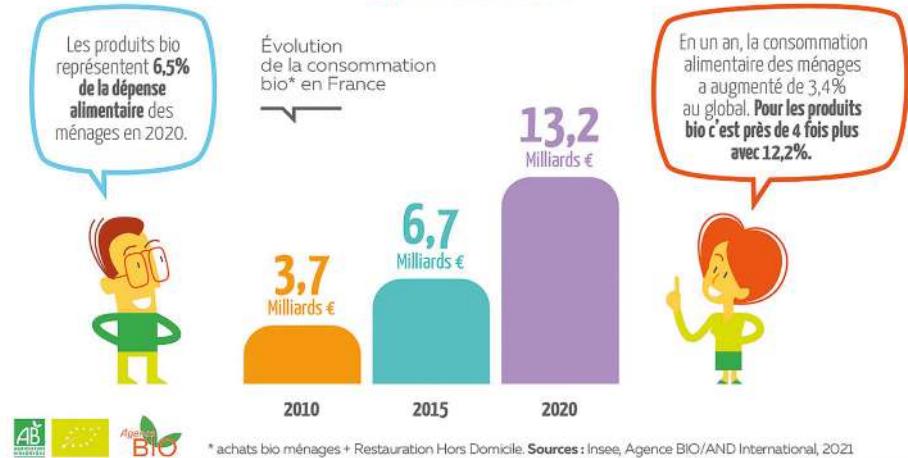
LE MARCHÉ DU BIO EN 2020 : UNE CROISSANCE DYNAMIQUE MALGRÉ LA CRISE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE BIO DÉPASSE LES 13 MILLIARDS D'EUROS !

En considérant à la fois les achats des ménages pour leur consommation à domicile et les achats en restauration (hors taxe), le marché bio s'élève à près de 13,2 milliards d'euros en 2020, soit +10,4 % depuis 2019.

Il a ainsi presque doublé au cours des cinq dernières années !

LA CONSOMMATION BIO A DOUBLÉ EN CINQ ANS



LES MÉNAGES MAINTIENNENT LEUR CONFiance DANS LES PRODUITS BIO

Malgré les difficultés économiques directement liées à la crise sanitaire et les incertitudes des Français quant à leur avenir, la consommation à domicile de produits biologiques a connu pour la 5^e année consécutive une croissance annuelle de plus de 1,3 milliard d'euros (et même +1,37 milliard d'euros depuis 2019) pour atteindre 12,67 milliards d'euros en 2020.

Or, selon l'Insee, si la consommation alimentaire globale des ménages repart à la hausse après deux ans de régression, son taux de croissance n'en demeure pas moins relativement faible (+3,4 %). Avec une progression de 12,2 % depuis 2019, le bio est nettement plus dynamique et contribue à lui seul à hauteur de 21 % de la croissance alimentaire globale !

La consommation à domicile de produits biologiques s'élève à 188 euros par an et par habitant en moyenne, soit près 6,5 % de la dépense alimentaire des ménages.

LE BIO EN RESTAURATION, FACE À LA CRISE

Avec les mesures sanitaires impliquant la fermeture des établissements et une fréquentation réduite, le secteur de la restauration enregistre en 2020 un recul de son chiffre d'affaires de -32,3 %.

- En restauration commerciale (restauration traditionnelle, cafétéria et fast-food) : -33,1 %
- En restauration collective (sous contrat et en régie) : -23,8 %⁴.

Les achats de produits bio par la restauration hors domicile (RHD) ont perdu sur la même période -21 points par rapport à 2019 et passent de 640 millions euros en 2019 à 505 millions d'euros en 2020. Dans le détail, ils s'élèvent à :

- **215 millions d'euros** (-14 % depuis 2019) en restauration commerciale versus 251 millions d'euros en 2019
- **290 millions d'euros** (-25 % depuis 2019) en restauration collective versus 389 millions d'euros en 2019.

Si la crise sanitaire a perturbé l'activité de la restauration, l'objectif de la loi dite EGALIM d'introduction de 20 % de produits bio en restauration collective publique perdure avec à la clef un marché approchant les 1,4 milliards d'euros. Cette ambition portée par les Français offre de nouvelles opportunités pour les acteurs des filières bio, prêts à relever le défi.

DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DIVERSIFIÉS, UNE CROISSANCE HOMOGÈNE

La progression des différents circuits de distribution de produits bio est relativement homogène. Elle oscille entre +11,3 % pour les artisans-commerçants et +13,1 % pour la distribution spécialisée bio.

La distribution généraliste domine toujours les ventes de produits bio aux ménages avec 54,7 % des parts de marché. Néanmoins, elle enregistre un taux de croissance annuel plus faible que la distribution spécialisée bio (+11,9 % vs +13,1 %) qui, elle, compta 28,5 % des parts de marché.

↗ Évolution des ventes des produits bio par circuit de distribution

En millions d'euros	Chiffres d'affaires TTC						Croissance 2020/2019	Part du marché bio
	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
Grande distribution généraliste	2 846	3 505	4 274	5 247	6 198	6 934	+11,9%	54,7%
Distribution spécialisée bio en réseau	1 554	1 943	2 279	2 490	2 723	3 159	+16,0%	24,9%
Distribution spécialisée bio indépendante	383	474	486	488	473	457	-3,4%	3,6%
Total distribution spécialisée bio	1 937	2 417	2 765	2 978	3 197	3 616	+13,1%	28,5%
Artisans, commerces	411	483	552	604	672	747	+11,3%	5,9%
Vente directe	772	874	1 006	1 135	1 228	1 371	+11,7%	10,8%
TOTAL	5 966	7 279	8 597	9 964	11 294	12 669	+12,2%	100%
Part de l'AB*	3,4%	3,9%	4,5%	5,3%	6,0%	6,5%		

Source : Agence BIO/AND International 2021

4 Source : INSEE

* Basé sur la consommation des ménages en biens de l'INSEE :
Produits agricoles, sylvicoles, pêches, produits agroalimentaires hors tabacs. Mai 2021.

FOCUS SUR LES 4 PRINCIPAUX CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE PRODUITS BIO :

La distribution spécialisée

Les magasins bio, de taille généralement plus modeste et le plus souvent implantés dans les centres urbains, ont eu la faveur des consommateurs au cours de l'année 2020.

On note que si les magasins en réseau peuvent se prévaloir d'une belle croissance (+16 %) malgré un ralentissement notoire des ouvertures, les magasins indépendants reculent quant à eux pour la deuxième année consécutive (-3,4 %).

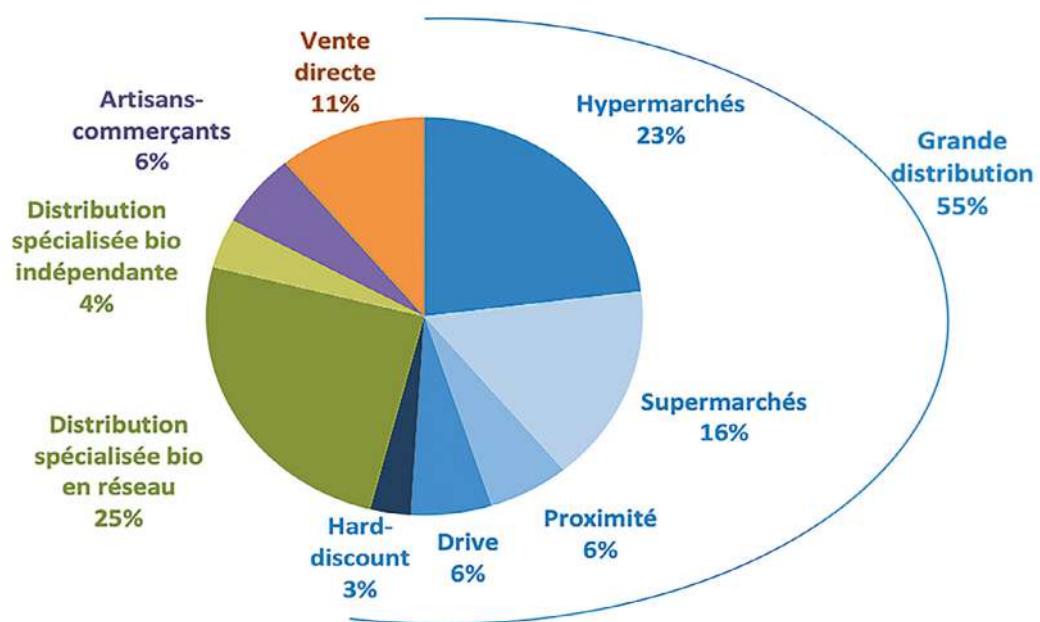
La distribution généraliste

Les tendances observées les années précédentes se sont accélérées en distribution généraliste.

Selon IRI InfoScan Census, au sein de la distribution généraliste, sur le périmètre bio des produits de grande consommation et frais en libre-service :

- Les hypermarchés ont perdu 3 points de parts de marché,
- Les parts de marché des formats super et discount sont quasi stationnaires ;
- Les magasins de proximité progressent de 0,3 point.
- Contexte sanitaire oblige, le drive est le grand gagnant de l'année 2020 avec un gain de près de 3 points.

Répartition de la valeur des ventes de produits bio aux ménages selon les circuits de distribution en 2020



Source : Agence BIO/AND International 2021

La vente directe

En 2020, la vente directe de produits bio a été tiraillée par les mesures restrictives d'une part (restriction des déplacements, mesures concernant les marchés de plein vent, contraintes d'organisation pour les AMAP), et l'engouement pour les produits locaux d'autre part (injonctions à soutenir l'agriculture française, développement de plateformes pour identifier les agriculteurs près de chez soi, commande en ligne, mise en place de drive fermiers ...).

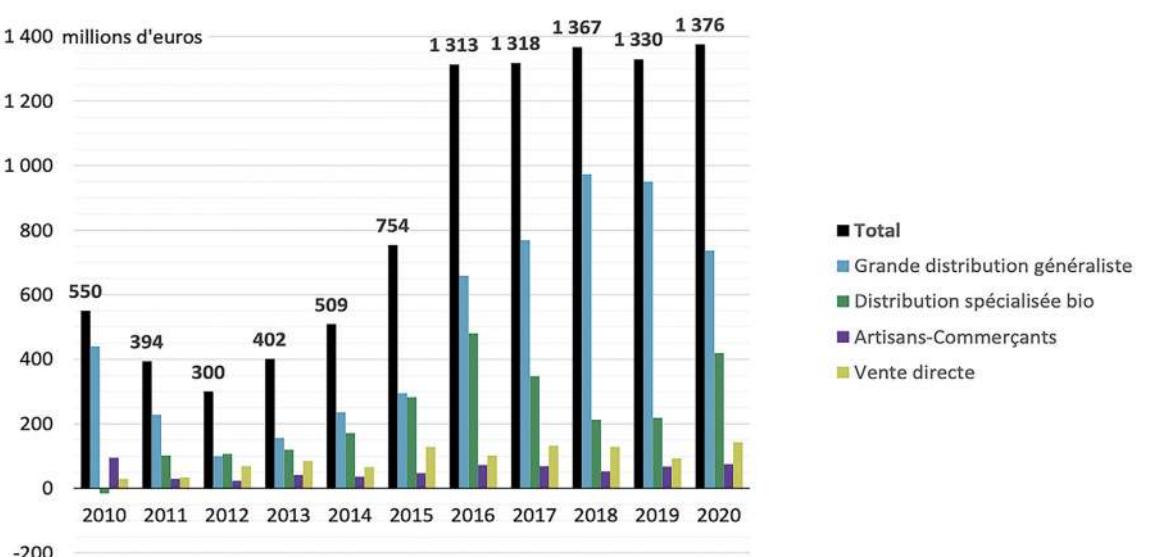
Au final, le bilan est globalement positif avec une progression de +11,7 % de la vente directe des fermiers en 2020 (vs +8 % en 2019). La part de marché reste stable à 11 %.

Les artisans-commerçants

Selon l'IRI, les ventes de produits alimentaires dans le commerce traditionnel (boulanger, primeurs, boucheries ...) ont progressé de +13 % en 2020, soit le triple de leur croissance de 2019. L'argument de la proximité en période de confinement a, de toute évidence, contribué à cette dynamique.

En ce qui concerne les produits bio, le circuit des artisans-commerçants a maintenu son taux de croissance déjà remarquable de 2019 : +11 %.

Croissance depuis 2010 de la consommation par les ménages de produits biologiques par circuit de distribution



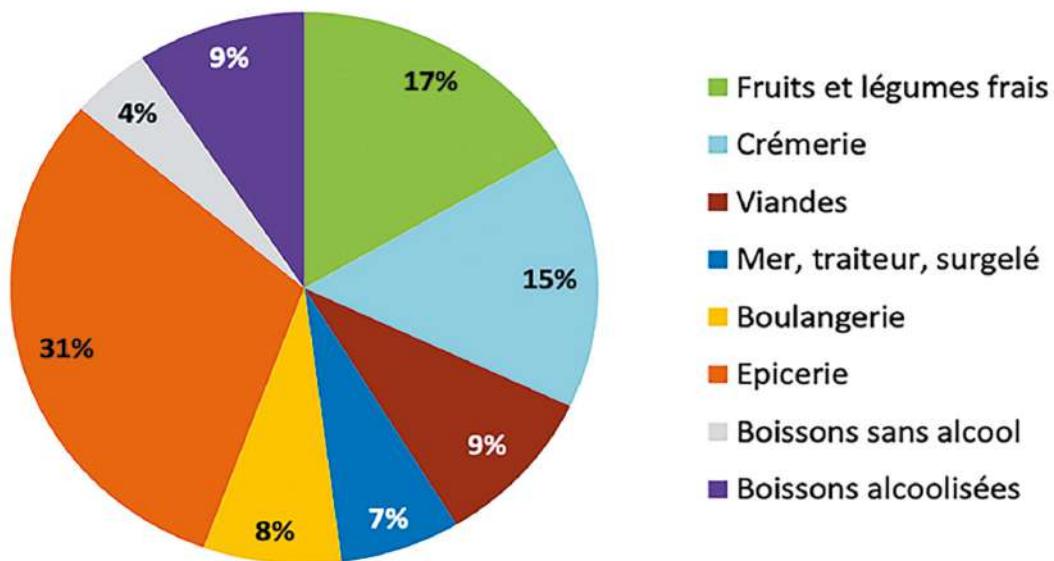
Source : Agence BIO/AND International, 2021

LES PRODUITS DE LONGUE CONSERVATION, TÊTE DE PROUE DE LA CROISSANCE BIO AU CŒUR DE LA TOURMENTE SANITAIRE

En 2020 les ventes de produits bruts – fruits et légumes frais, crèmerie, viandes, mer, traiteur, surgelé et boulangerie – représentent plus de la moitié (56 %) du marché bio de détail. Une donnée qui corrobore les déclarations du dernier baromètre de l'Agence BIO.

Les produits transformés, comme en 2019, progressent davantage. Ils bénéficient de l'engagement des filières pour un approvisionnement responsable et une fabrication française. Par ailleurs, l'essor du « cuisiné maison » dans ce contexte sanitaire a porté les enjeux de conservation et de praticité des ces produits.

Répartition des achats des ménages par famille de produits bio en 2020



Source : Agence BIO/AND International, 2021

Les produits bio les plus dynamiques :

1. Les bières bio

Les ventes de bières bio ont enregistré une forte progression en 2020 (+33 % vs 2019), amplifiant la dynamique enclenchée l'an dernier. Elles témoignent du succès des micro-brasseries bio (et de la vente locale) et dans une moindre mesure, du déploiement de gammes bio des marques nationales.

2. Les surgelés bio

Pour la deuxième année consécutive, les surgelés bio connaissent une forte croissance (+30 % vs 2019), tant dans les réseaux spécialisés du grand froid que dans la distribution généraliste. Ils ont notamment bénéficié de l'engouement généralisé pour les surgelés en 2020, lié à leur conservation de longue durée et à leur praticité à l'heure du confinement et du télétravail. Les produits surgelés bio sucrés (glaces, sorbets...) ont davantage progressé que leurs homologues salés.

3. Les produits d'épicerie bio

Les achats de produits d'épicerie bio ont crû plus rapidement que l'ensemble du segment bio (+17 % vs 2019).

Les ventes de produits d'épicerie salée (+19 %) reflètent le pic d'activité des cuisines ménagères, avec à la fois des produits de base et de longue conservation (huiles, sauce tomate, semoule, céréales, riz) et les produits auxiliaires, plus ou moins élaborés (aides culinaires, conserves de légumes, soupes et sauces).

L'épicerie sucrée (+16 %) a, quant à elle, particulièrement prospéré au rayon petit-déjeuner (café, thé, infusions, chocolat, céréales, biscuits, sucres et édulcorants) et sur les ventes de farines bio.

Répartition des achats des ménages par famille de produits et circuit de distribution

Stade de détail Millions €	2019	Distribution généraliste	Distribution spécialisée bio	Artisans, commerces	Vente directe	TOTAL 2020	Evol. 2020/ 2019
Fruits	937	394	484	12	167	1056	+13%
Légumes	928	323	422	10	284	1039	+12%
Total fruits et légumes	1865	716	906	22	451	2 095	+12%
Lait	395	349	59	-	22	431	+9%
Produits laitiers	843	569	210	4	119	902	+7%
Œufs	552	411	188	4	27	630	+14%
Sous-total crémerie	1 791	1 329	457	8	169	1 963	+10%
Viande bovine	401	292	52	58	44	446	+11%
Viande porcine	143	96	27	16	19	159	+11%
Viande agneau	72	23	17	23	16	79	+10%
Volaille	283	173	72	5	58	308	+9%
Charcuterie salaison	178	135	48	3	3	189	+6%
Sous-total viandes	1 078	720	217	105	140	1 181	+10%
Total crémerie, viandes	2 868	2 049	674	113	308	3 143	+10%
Mer, Saurisserie, Fumaison	206	177	18	23	2	220	+7%
Traiteur	350	205	159	3	-	367	+5%
Surgelés	196	225	19	9	-	253	+29%
Total traiteur, mer, surgelés	751	607	197	34	2	840	+12%
Total boulangerie pâtisserie fraîche	914	300	301	310	50	960	+5%
Epicerie sucrée	1 754	1 328	668	11	22	2 029	+16%
Epicerie salée	1 570	1 275	580	2	5	1 863	+19%
Sous-total épicerie	3 324	2 603	1 248	13	27	3 891	+17%
Boissons végétales	163	90	93	-	2	184	+13%
Jus de fruits/légumes, BRSA	371	289	75	-	14	377	+2%
Sous-total boisson sans alcool	534	378	168	-	16	562	+5%
Total épicerie et boissons sans alcool	3 859	2 981	1 416	13	43	4 453	+15%
Vins tranquilles et autres	979	234	115	254	500	1 103	+13%
Cidres, Bières et autres boissons alcoolisées	56	48	8	2	17	75	+34%
Total boissons alcoolisées	1 036	282	123	256	517	1 178	+14%
TOTAL GENERAL	11 294	6 934	3 616	747	1 371	12 669	+12,2%

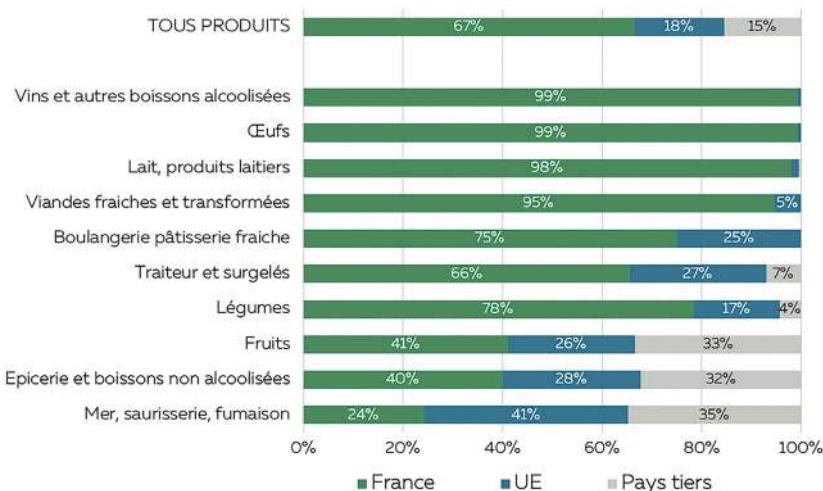
Source : Agence BIO/AND International, 2021

MALGRÉ LA HAUSSE DE LA DEMANDE

Le taux d'importation des produits biologiques en 2020 demeure stable à 33,5 % (vs 33,1 % en 2019) pour un montant global de 2,83 milliards d'euros au stade de gros. Ce taux d'importation descend à 20,9 % sans les produits tropicaux dont la production métropolitaine est limitée ou impossible, et même à 19,8 % si l'on retire également le sucre !

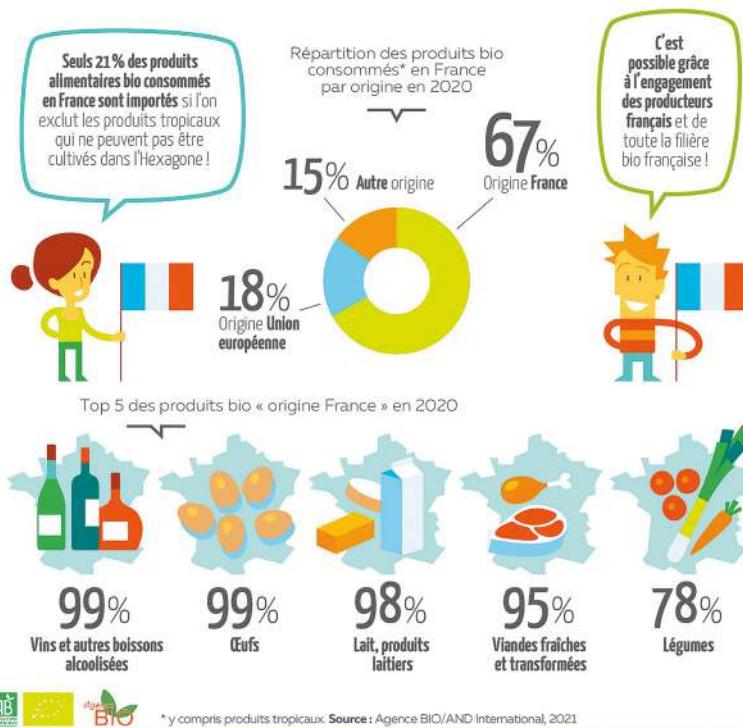
Cette stabilité du taux d'importation s'explique notamment par le renforcement de la production bio nationale (produits animaux, céréales et oléagineux / grandes cultures, fruits et légumes), l'engagement des producteurs français, et la mise en œuvre de filières d'approvisionnement et de transformation 100 % françaises. Une situation d'autant plus remarquable vu la hausse de la demande et l'engouement suscité par les produits bio tropicaux (fruits frais, notamment la banane, café, thé et cacao, sucre de canne) et méditerranéens (blé dur et dérivés, tomates fraîches et pour l'industrie, légumes frais et agrumes, huile d'olive).

Origine des approvisionnements selon les produits bio en 2020



Source : Agence BIO/AND International, 2021

DEUX TIERS DES PRODUITS BIO SONT D'ORIGINE FRANCE



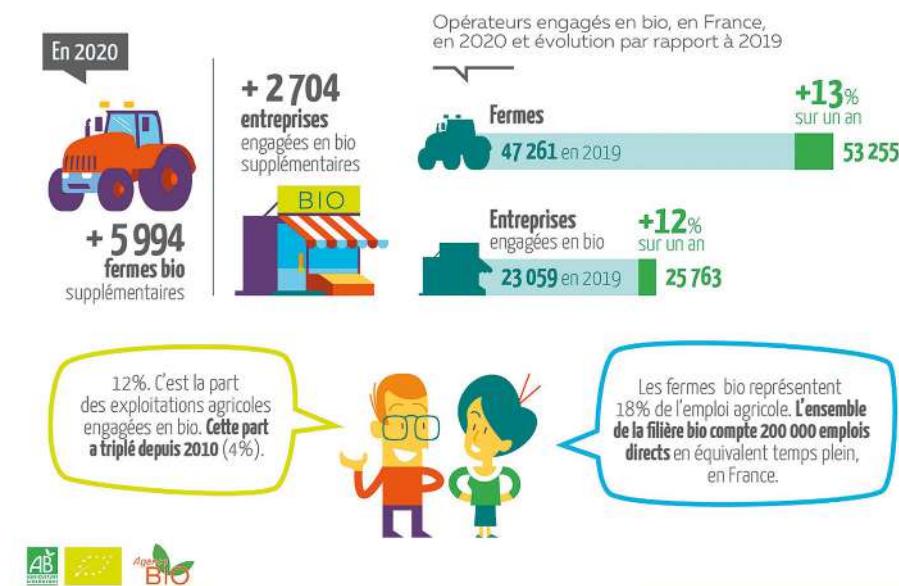
Les exportations ont, quant à elles, augmenté de +7,5 % en valeur, pour atteindre 887 millions d'euros en 2020. Les vins constituent plus de la moitié de la valeur exportée. Un quart est issu des produits de l'épicerie. Quant au dernier quart, il repose notamment sur certains fruits (pommes, noix), la volaille, le lait et le fromage.

LA PRODUCTION BIOLOGIQUE EN 2020 : LE BIO PROGRESSE DANS TOUS LES TERRITOIRES

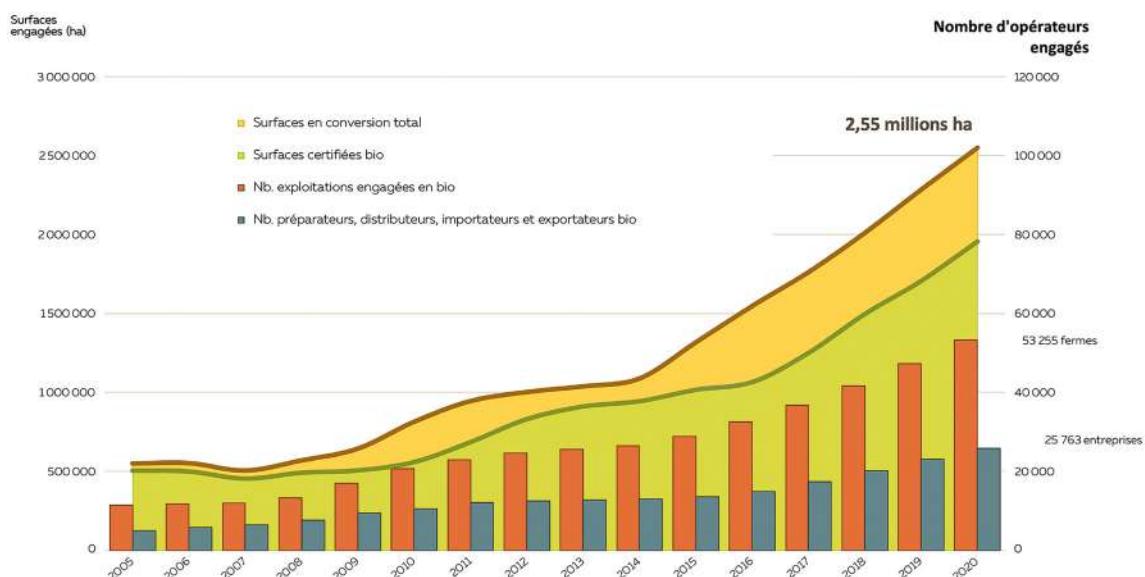
LE BIO CONTINUE DE SÉDUIRE : LA DYNAMIQUE DE CONVERSION TIENT LA BARRE

En 5 ans, le secteur du bio a doublé !

DE LA PRODUCTION À LA DISTRIBUTION, DES ACTEURS BIO TOUJOURS PLUS NOMBREUX



Évolution des surfaces, des fermes et des entreprises engagées en bio depuis 1995



Source : Agence BIO / OC, Agreste / SAA 2020 : (1) Surface agricole utile des exploitations 2020 : 26 855 402 ha et (2) Nombre d'exploitations 2019 : 452 542

Principaux indicateurs de l'évolution de la production bio entre 2005 et 2020

	2005	2010	2015	2019	2020	Evol. /2019
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 401	20 675	28 854	47 261	53 255	+13%
Nbre d'entreprises de l'aval certifiées pour une activité bio	5 252	10 480	13 507	23 059	25 763	+12%
Nombre total d'opérateurs certifiés pour une activité bio		31 155	42 361	70 320	79 018	+12%
Surfaces en mode de production biologique (ha)	550 539	814 811	1 311 273	2 283 661	2 548 677	+12%
dont surfaces certifiées bio	504 565	559 333	1 011 818	1 706 114	1 956 085	+15%
dont surfaces en conversion :	45 974	255 478	299 456	577 547	592 592	+3%
Surfaces en 1 ^{re} année		148 889	215 173	270 090	278 677	+3%
Surfaces en 2 ^e ou 3 ^e année		106 589	84 283	307 457	313 916	+2%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	2,00%	3,01%	4,86%	8,48%	9,49%	+12%
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles	1,89%	3,90%	6,22%	10,44%	11,77%	+13%

Source : Agence BIO / OC

TANT AU REGARD DES ACTEURS DU SECTEUR ...

En 2020, le cap symbolique des 50 000 exploitations engagées en bio a été largement franchi ! Les organismes certificateurs comptabilisent en effet 53 255 fermes engagées en bio au 1er janvier 2021 (+13 % par rapport à l'année précédente), soit près de 12 % (11,77 %) des exploitations agricoles françaises !

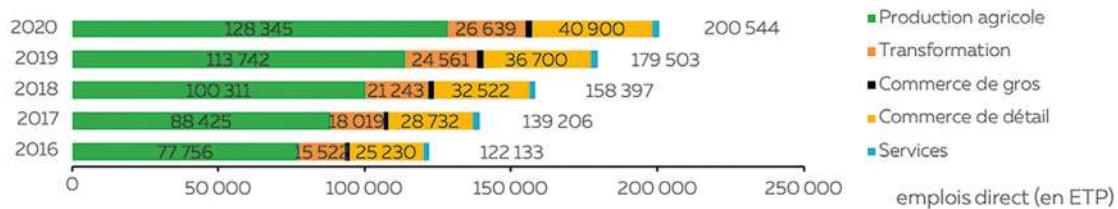
Dans le détail, les organismes certificateurs ont enregistré sur l'année plus de 7 800 nouvelles exploitations et environ 1 800 arrêts de certifications. Les arrêts de certification pour motif de cessation de l'activité agricole ou de retour au conventionnel concernent moins de 4 % des fermes engagées en 2019.

De même, on recense plus de 25 760 entreprises de l'aval (acteurs bio de la transformation industrielle et artisanale, conditionneurs, stockeurs et opérateurs du commerce bio de gros et de détail) engagées en bio fin 2020 (25 763 précisément, +12 % vs 2019).

Ainsi, le secteur bio, qui représente plus de 200 000 professionnels en France (+12 % vs 2019), demeure créateur d'emplois. Leur nombre a été multiplié par 1,6 depuis 2016.

Les emplois se répartissent ainsi au sein des différentes filières bio :

- 1. 128 300 emplois directs dans les fermes, soit +13 % par rapport à 2019. L'agriculture biologique représente ainsi 18 % de l'emploi agricole en France⁽³⁾;**
- 2. 26 600 emplois directs pour la transformation de produits bio, soit +8,5 % par rapport à 2019⁽⁴⁾;**
- 3. 43 200 emplois directs pour la distribution de produits bio, soit +11 % par rapport à 2019 ;**
- 4. Environ 2 300 emplois directs dans les activités de service (conseil, recherche et développement, formation, services administratifs et de contrôles spécifiques au bio).**



Source : Agence BIO / ANDI 2021, Agreste / RA 2010

3 L'emploi agricole du secteur bio est calculé à partir de (1) l'emploi moyen par ferme issu du recensement agricole, Agreste, 2010 ; (2) le nombre de fermes bio, Agence BIO/OC, 2020 ; et (3) l'estimation de l'emploi agricole en 2019 dans le Bilan annuel de l'emploi agricole mis à jour en juin 2020.

4 L'emploi dans la transformation et la distribution des produits bio est estimée par Agence BIO/ANDI, essentiellement à partir du chiffre d'affaires du secteur bio et différentes sources (Insee, FranceAgriMer, Agence BIO).

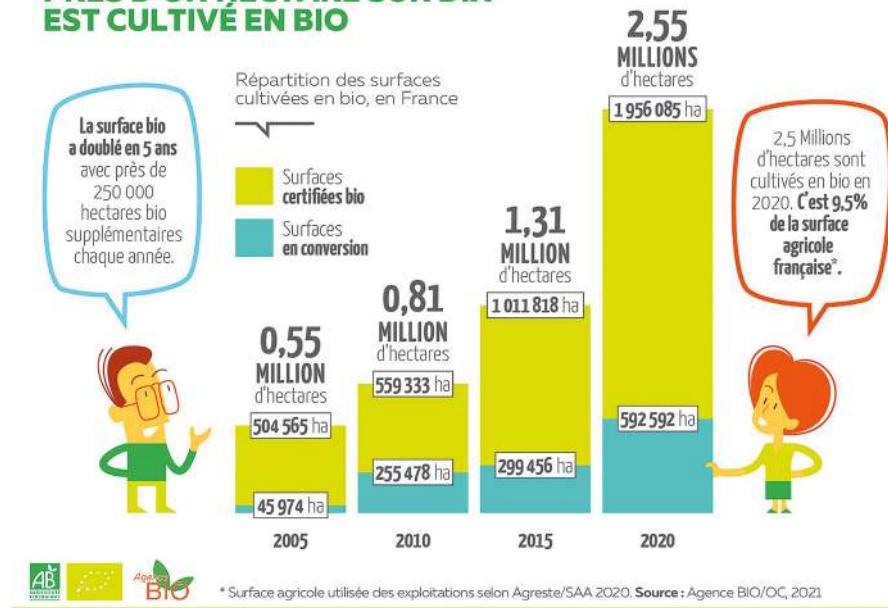
... QUE DE CELUI DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO

L'année 2020 est marquée par l'arrivée au terme de leur période de conversion bio d'importantes surfaces (+14,7 %), notamment en grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux avec +29 %).

Les surfaces en conversion demeurent, quant à elles, relativement stables avec près de 592 600 ha, reflet du maintien global de la dynamique de conversion des producteurs. On observe toutefois des dynamiques contrastées entre les différentes productions.

Sur les 5 dernières années, la progression des surfaces cultivées en bio varie entre 200 000 et 300 000 hectares supplémentaires engagés en bio chaque année : soit l'équivalent de la surface agricole moyenne d'un département français !

PRÈS D'UN HECTARE SUR DIX EST CULTIVÉ EN BIO



Répartition des surfaces par type de culture en 2020 et évolution par rapport à 2019

TOTAL France	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion			
	2020	Evol. /19	2020	Evol. /19	C1		C2/C3		Total C1C2		2020	Evol. /19	Part en blo
					2020	2020	2020	2020	Part en conversion	Evol. /19			
Céréales	18 966	11%	323 022	24%	70 580	80 113	150 693	32%	-11%		473 715	10%	5,32%
Oléagineux	6 245	21%	93 796	64%	19 368	17 229	36 596	28%	2%		130 392	40%	6,15%
Protéagineux	3 292	2%	21 052	11%	4 759	10 646	15 405	42%	16%		36 457	13%	11,68%
Légumes secs	2 620	12%	26 218	17%	686	1 040	1 725	6%	-14%		27 943	14%	46,26%
Grandes cultures	20 168	12%	464 089	29%	95 392	109 027	204 419	31%	-7%		668 508	15%	5,86%
STH	28 382	19%	753 829	8%	72 010	67 272	139 282	16%	7%		893 111	8%	11,29%
Cultures fourragères	35 416	10%	486 659	11%	61 494	79 051	140 545	22%	6%		627 204	10%	13,18%
Surfaces et cultures fourragères	35 819	18%	1 240 488	9%	133 504	146 324	279 827	18%	6%		1 520 316	9%	12,00%
Légumes	14 958	9%	38 209	19%	1 651	2 327	3 977	9%	-8%		42 187	16%	9,39%
Fruits	13 531	8%	39 809	13%	5 872	10 999	16 871	30%	-2%		56 680	8%	14,55%
dont fruits à coque	3 012	17%	11 886	11%	2 383	3 373	5 756	33%	25%		17 641	16%	43,65%
dont fruits à noyau et à pépins	8 302	5%	23 084	15%	2 840	6 666	9 506	29%	-15%		32 590	4%	26,76%
dont autres fruits	4 688	4%	4 840	6%	650	959	1 609	25%	8%		6 449	6%	2,84%
Vigne	9 784	21%	79 752	16%	26 564	31 127	57 691	42%	31%		137 442	22%	17,27%
PPAM	3 604	10%	9 047	9%	1 233	1 441	2 674	23%	45%		11 721	15%	19,86%
Autres	26 090	0%	84 690	24%	14 461	12 671	27 132	24%	1%		111 822	18%	8,76%
TOTAL	53 255	12,68%	1 956 085	14,7%	278 677	313 916	592 592	23%	3%		2 548 677	11,6%	9,49%

Source : Agence BIO / OC, Agreste / SAA 2020

FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES FILIÈRES :

Les grandes cultures

En conséquence de la dynamique enclenchée ces dernières années, les grandes cultures enregistrent un fort développement des surfaces certifiées bio (+29 %), particulièrement pour les oléagineux (lin, soja et tournesol) qui sont souvent mis en culture à la fin de la période de conversion.

Notons que les surfaces de légumes secs sont importantes en bio, avec un double bénéfice, bénéfice agronomique par la fixation d'azote naturelle que ces cultures permettent et nutritionnel. En effet, le Programme National Nutrition Santé 4 recommande d'augmenter la consommation de produits bio et spécifiquement de légumes secs (objectifs pour l'ensemble de la population d'au moins 20 % de la consommation de fruits et légumes, produits céréaliers et légumineuses en bio, et, des légumes secs au moins deux fois par semaine).

Les surfaces fourragères

A l'inverse, les surfaces fourragères connaissent une progression relativement modeste, à corrélérer avec le ralentissement de la dynamique de conversion des filières bovines (lait et viande) et ovines (viande, hors brebis laitières). En bio, les surfaces fourragères représentent 60 % des surfaces versus 47 % en général. L'élevage des ruminants en bio (vaches, brebis, chèvres) repose sur la prairie avec des bénéfices en termes de biodiversité et stockage de carbone.

Les légumes frais de maraîchage et de plein champ

Avec une hausse de +16 % sur l'année, les légumes frais bio continuent sur leur lancée et font preuve d'un développement rapide. Un essor particulièrement notable pour les légumes de plein champ, entrant en rotation avec les grandes cultures. Ainsi, selon nos estimations, les pommes de terre (+1 000 ha), les carottes (+400 ha), et les oignons (+200 ha) se partagent le haut de l'affiche.

Les fruits

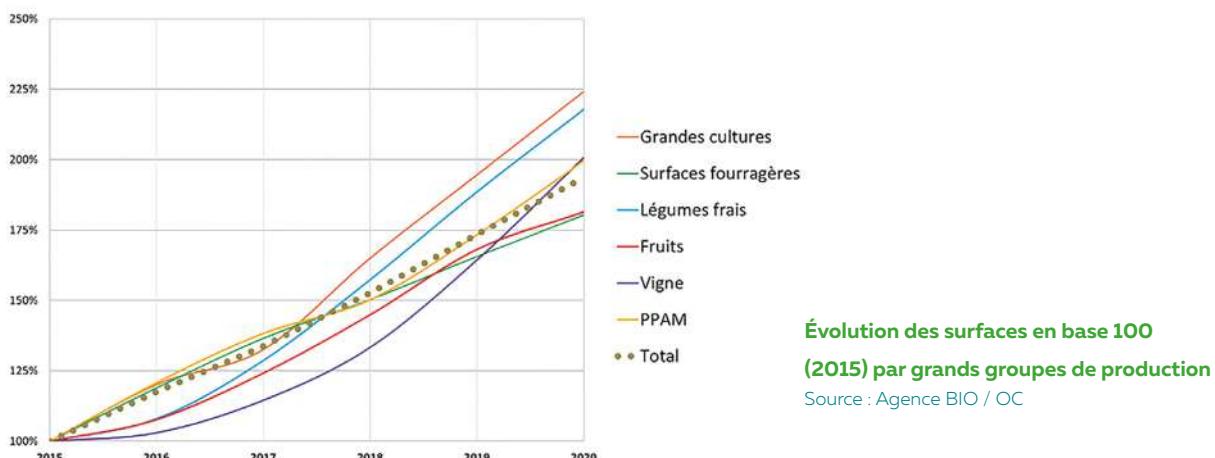
Les fruits présentent la progression la plus faible en surfaces (+8 %). Dans le détail, ce sont les fruits à coques qui connaissent la plus forte progression avec une croissance de 16 % des surfaces qui leurs sont dédiées, les agrumes restent stables, quant aux surfaces de fruits à pépins et à noyau, elles ne progressent que de 5 %, notamment les pommes (+3 %).

La vigne

La vigne se démarque au sein des productions bio, avec une croissance remarquable de +22 % en 2020. Cette dynamique se manifeste pleinement dans des vignobles où le bio était encore peu présent tels que la Champagne, la Bourgogne ou l'Alsace.

Les PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) cultivées

Enfin, les PPAM cultivées affichent un développement de +16 %, porté par la lavande et le lavandin (+20 %). On dénombre près de 750 producteurs avec des surfaces en conversion en 2020 (744 précisément, vs 619 en 2019).



L'ÉLEVAGE BIO FRANCHIT UN NOUVEAU SEUIL !

En 2020, on comptabilise 17 204 éleveurs engagés en bio. Près d'une ferme bio sur trois pratique l'élevage. Parmi eux, 2 436 éleveurs sont nouvellement engagés en bio entre 2019 et 2020.

Particulièrement exigeant, l'élevage bio nécessite la production d'une partie de l'aliment des animaux sur l'exploitation. Les matières organiques sont, quant à elles, utilisées pour fertiliser les terres. Cela constitue un cercle vertueux au sein de ces fermes, sur un modèle de polyculture - élevage.

Répartition des cheptels par espèce en 2020 et évolution par rapport à 2019

TOTAL France	Nb. Exploitations						Nb. Animaux ou de ruches						Part en bio	
	Certifiées Bio		En conversion*		Bio + Conversion		Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion			
	2020	Evol. / 19	2020	Evol. / 19	2020	Evol. / 19	2020	Evol. / 19	2020	Evol. / 19	2020	Evol. / 19		
Vaches allaitantes	4 670	2%	1 470	16%	6 140	5%	161 640	-1%	57 660	17%	219 300	3%	5,46%	
Vaches laitières	3 532	9%	1 253	-5%	4 785	5%	169 654	6%	91 727	10%	261 381	8%	7,57%	
Total Vaches	7 723	5%	2 414	5%	10 137	5%	331 294	3%	149 387	13%	480 681	6%	6,43%	
Brebis viande	1 981	4%	299	27%	2 280	6%	219 337	1%	26 327	41%	245 664	4%	7,26%	
Brebis laitières	680	10%	32	39%	712	11%	153 193	13%	2 662	-10%	155 855	12%	12,82%	
Total Brebis	2 646	5%	327	27%	2 973	7%	372 530	5%	28 989	34%	401 519	7%	8,73%	
Chèvres	1 217	6%	131	41%	1 348	9%	88 715	9%	9 407	55%	98 122	12%	10,28%	
Truies	633	4%	42	-5%	675	3%	17 451	12%	850	-26%	18 301	10%	1,78%	
Porcs charcutiers	932	5%	-	-	958	4%	254 510	19%	-	-	254 510	14%	4,64%	
Poulets de chair	1 026	-2%	-	-	1 026	-2%	14 266 793	0,7%	-	-	14 266 793	0,7%	9,05%	
Poules pondeuses	2 434	6,9%	-	-	2 434	7%	8 757 368	13,2%	-	-	8 757 368	13,2%	18,43%	
Apiculture (ruches)	954	17%	164	-2%	1 118	14%	180 446	26%	31 205	18%	211 651	25%	20,30%	

* Exploitations n'ayant que des animaux en conversion et aucun animal certifié bio

Source : Agence BIO / OC, Agreste / SAA 2020

Focus sur les différents élevages :

La filière bovine

Tant pour les vaches allaitantes que pour les vaches laitières, les dynamiques de conversion ralentissent. Si les premières parviennent à maintenir un nombre d'exploitations et un cheptel en faible évolution, les secondes, généralement plus dynamiques, accusent une baisse de 5 % du nombre d'élevages en conversion.

La filière ovine

Avec 200 élevages supplémentaires entre 2019 et 2020, l'élevage ovin maintient une certaine dynamique. Le cheptel laitier progresse davantage que le cheptel allaitant, marqué en 2020 par un important renouvellement des troupeaux.

La filière caprine

L'élevage de chèvres, essentiellement destiné à la fabrication de fromages et de yaourts, poursuit sa croissance avec une forte progression des élevages et des cheptels en conversion (+40 %).

La filière porcine

Après une année 2019 record (+27 % vs 2018), la filière porcine enregistre un ralentissement de sa croissance, tout en maintenant une progression honorable de 10 % du cheptel de truies mères conduit en bio. Côté porcs charcutiers, le cheptel progresse de 14 % témoignant du développement d'un marché national porteur.

Les volailles (poulets de chair et poules pondeuses)

Les poulets de chair marquent le pas avec un effet de concentration des élevages - baisse du nombre d'élevages (-2%) contrebalancé par le maintien du cheptel mis en place avec 14,27 millions de poulets (+0,7 %) en 2020 -. L'élevage de poules pondeuses affiche une croissance remarquable de +13 %, en cohérence avec celle du marché des œufs bio (+16 %), portant la part des poules pondeuses conduites en bio à plus de 18 % !

L'apiculture

Porté par de nouveaux engagements en bio et l'agrandissement de nombreux ruchers chez des apiculteurs déjà engagés, le rucher bio affiche un développement sans précédent en 2020 (+25 %). Ainsi plus d'une ruche française sur 5 est conduite selon les exigences de l'agriculture biologique.

LE BIO, IMPLANTÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

Répartition régionale des surfaces et des opérateurs bio en 2020

TOUTES PV	Nb.		Surfaces certifiées		Surfaces en conversion				Surfaces certifiées+ conversion				Part de bio dans la SAU (%)	Part des fermes bio	Aval			
	2020	Evol. /19	2020	Evol. /19	C1	C2/C3	Total	Part en conversion	Evol. /19	2020	Evol. ha /19	Evol. % /19	Réparti		Nb. Entreprise	Evol. /19	Réparti	
Auvergne-Rhône-Alpes	7 272	10,8%	249 477	10%	22 571	26 061	48 632	16%	1%	298 109	23 979	8,7%	12%	10,5%	14,5%	3 470	125%	13%
Bourgogne-Franche-Comté	3 023	13,1%	160 461	18%	25 212	33 291	58 503	27%	-3%	218 964	23 103	11,8%	9%	9,1%	12,2%	1161	135%	5%
Bretagne	3 651	8,9%	124 721	12%	13 032	16 945	29 977	19%	1%	154 698	13 109	9,3%	6%	9,5%	11,7%	1 958	10,7%	8%
Centre-Val de Loire	1 720	17,5%	70 742	23%	14 892	13 854	28 746	29%	1%	99 488	13 531	15,7%	4%	4,3%	7,9%	939	15,5%	4%
Corse	560	6,1%	25 060	18%	2 584	3 752	6 336	20%	-11%	31 397	3 050	10,8%	1%	18,1%	19,6%	131	6,5%	1%
Grand Est	36 228	21,7%	145 695	19%	34 156	30 605	64 760	31%	20%	210 456	34 017	19,3%	8%	7,0%	8,0%	1 649	13,4%	6%
Hauts-de-France	1 350	13,8%	37 195	18%	7 536	7 921	15 457	29%	13%	52 651	7 466	16,5%	2%	25%	5,3%	1 506	11,1%	6%
Île-de-France	600	17,0%	21 918	39%	6 365	7 275	13 640	38%	-11%	35 558	4 580	14,8%	1%	6,3%	12,6%	3 281	10,0%	13%
Normandie	2 188	9,2%	96 860	12%	13 158	13 369	26 527	21%	9%	123 387	12 861	11,6%	5%	6,5%	7,5%	1 114	14,7%	4%
Nouvelle-Aquitaine	8 013	14,4%	245 162	18%	38 250	45 953	84 203	26%	-1%	329 365	36 119	12,3%	13%	8,4%	12,2%	2 903	12,9%	11%
Occitanie	11 977	12,0%	433 423	13%	59 180	64 031	123 211	22%	3%	556 634	52 739	10,5%	22%	17,7%	18,3%	3 064	9,3%	12%
Pays de la Loire	3 994	9,8%	191 357	14%	22 259	29 997	52 256	21%	-4%	243 613	21 547	9,7%	10%	11,7%	13,3%	1 911	12,4%	7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 479	10,9%	147 905	12%	18 905	20 326	39 231	21%	6%	187 136	17 999	10,6%	7%	32,4%	24,4%	2 452	10,9%	10%
Guyane	98	15,3%	3 536	2%	30	124	154	4%	-28%	3 690	23	0,6%	0%	11,4%	1,6%	22	15,8%	0%
La Réunion	402	17,9%	1 520	22%	184	197	381	20%	63%	1 901	425	28,8%	0%	4,5%	5,8%	112	23,1%	0%
Guadeloupe	181	77,5%	465	50%	259	135	393	46%	117%	858	368	74,9%	0%	29%	30%	37	37,0%	0%
Martinique	107	33,8%	500	4%	104	79	183	27%	38%	683	69	11,3%	0%	3,0%	3,7%	53	1,9%	0%
Mayotte	12	9,1%	87	131%	-	1	1	1%	-85%	87	46	####	0%	0,4%	0,1%	-	-	0%
TOTAL France	53 255	12,7%	1 956 085	15%	278 677	313 916	592 592	23%	3%	2 548 677	265 016	11,6%	100%	9,49%	11,7%	25 763	11,7%	100%

Source : Agence BIO / OC, Agreste / SAA 2020 et 2019 pour le nombre d'exploitation

2020 ne fera pas exception à la règle ... La dynamique de développement des surfaces cultivées en bio se confirme dans toutes les régions, y compris dans les Outre-mer.

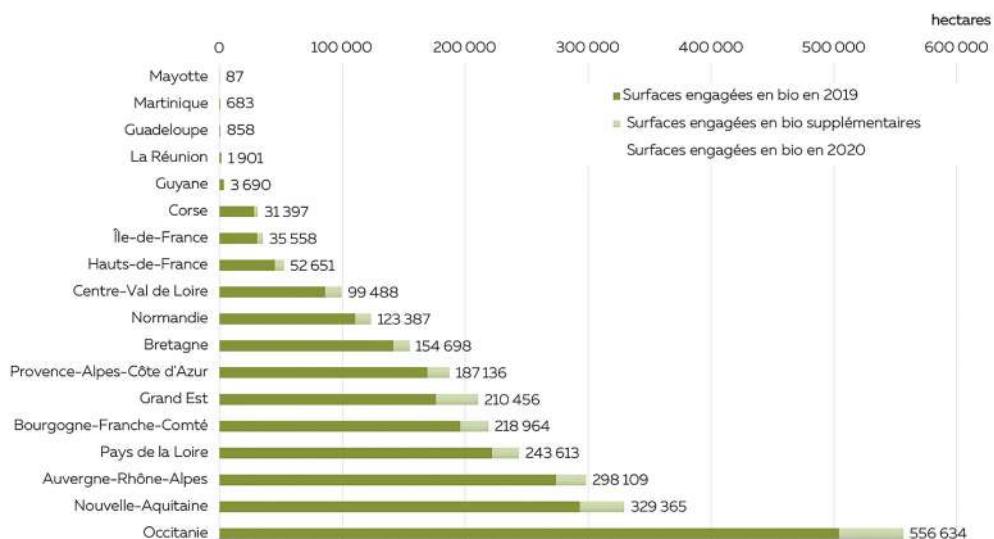
Les régions historiquement les moins engagées en bio (Grand-Est, Hauts-de-France, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, La Réunion, Guadeloupe, Mayotte et Île-de-France) enregistrent les plus forts taux de progression de surfaces, attestant de l'attrait que continue d'exercer le bio sur les agriculteurs. La progression des surfaces engagées est particulièrement forte dans la région Grand-Est. Dans ces régions, la part des surfaces en conversion est particulièrement élevée (autour de 30 %). A noter : elle dépasse 38 % en Île-de-France. Ces excellents résultats viennent confirmer des dynamiques de croissance que l'on observe depuis plusieurs années déjà.

Les régions les plus engagées ne démeritent pas et maintiennent de belles progressions de plus de 10 %.

La part des surfaces conduites en bio approche le tiers en PACA et le cinquième en Occitanie (18 %). Elle pointe à 18 % en Corse et dépasse désormais les 10 % en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Pays-de-la-Loire et en Guyane.

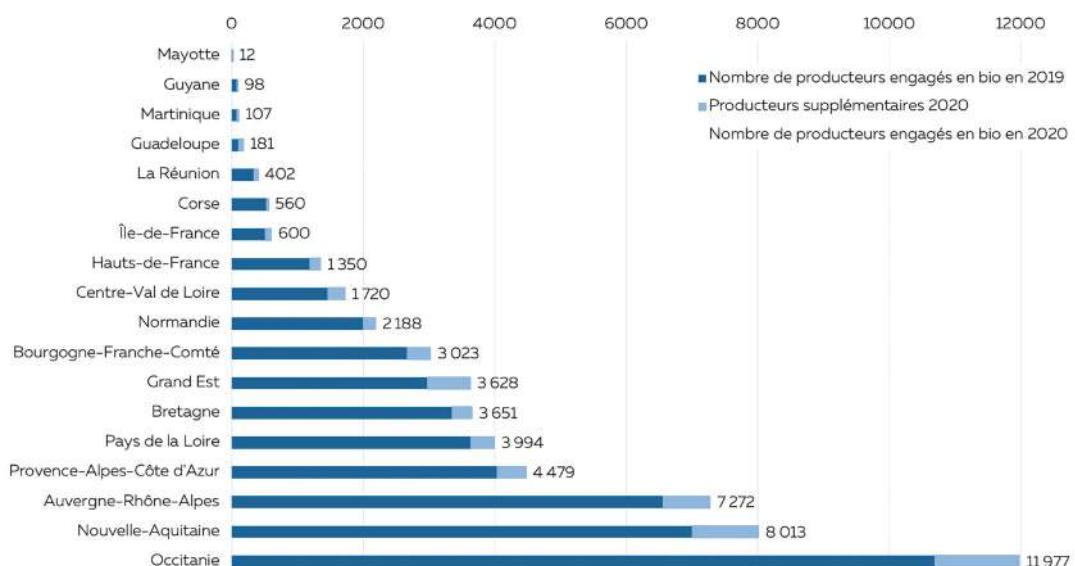
La part des fermes engagées en agriculture biologique est légèrement supérieure à la part des surfaces : parfaite illustration des fermes bio en moyenne plus petites et des productions particulièrement présentes en agriculture biologique, comme la viticulture ou l'arboriculture fruitière. Cet indicateur confirme l'importance de l'agriculture biologique dans le développement économique des territoires en France.

Répartition régionale des surfaces certifiées bio et en conversion



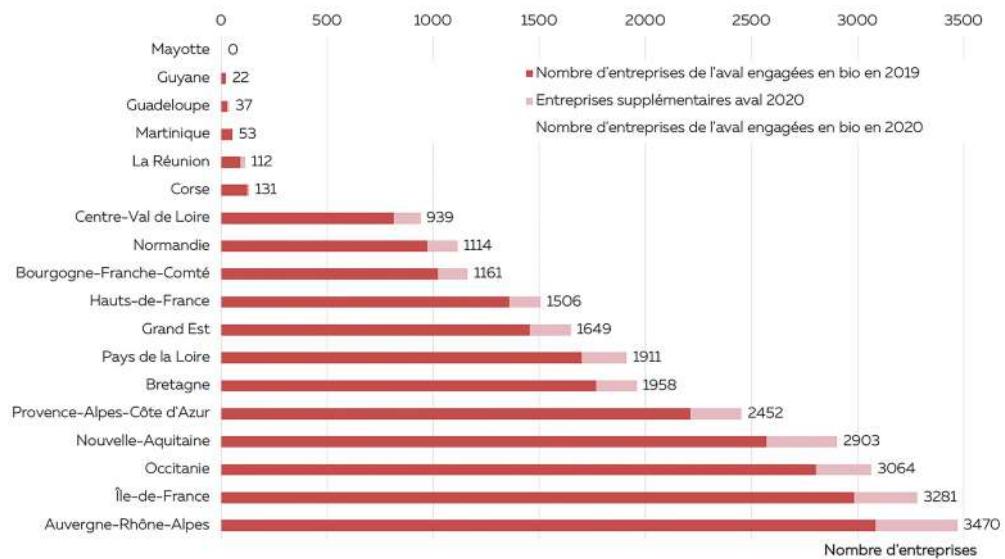
Source : Agence BIO / OC

Effectifs régionaux de producteurs engagés en bio



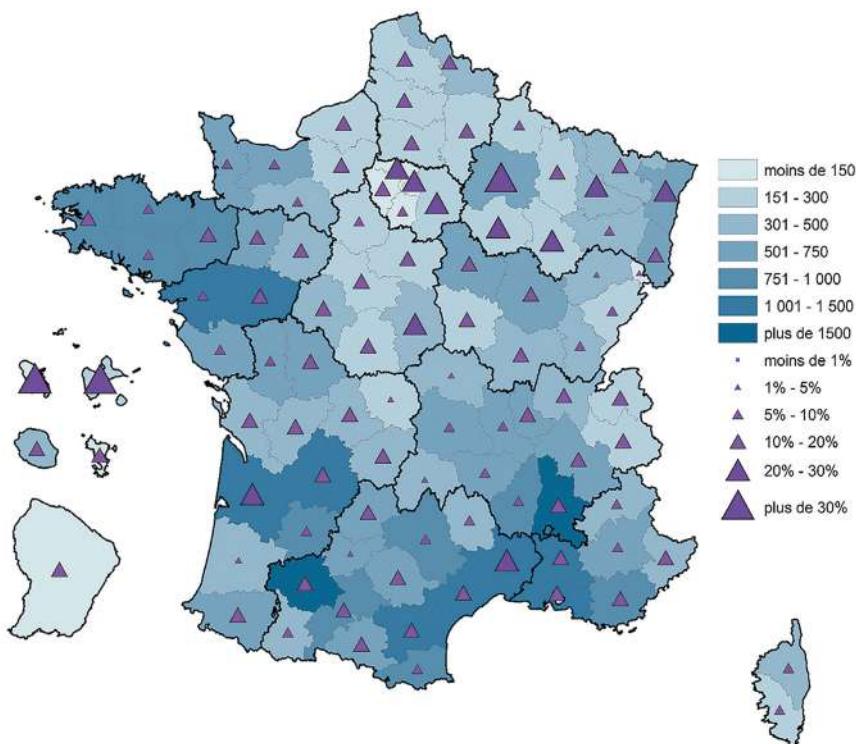
Source : Agence BIO / OC

Effectifs régionaux des entreprises engagées en bio



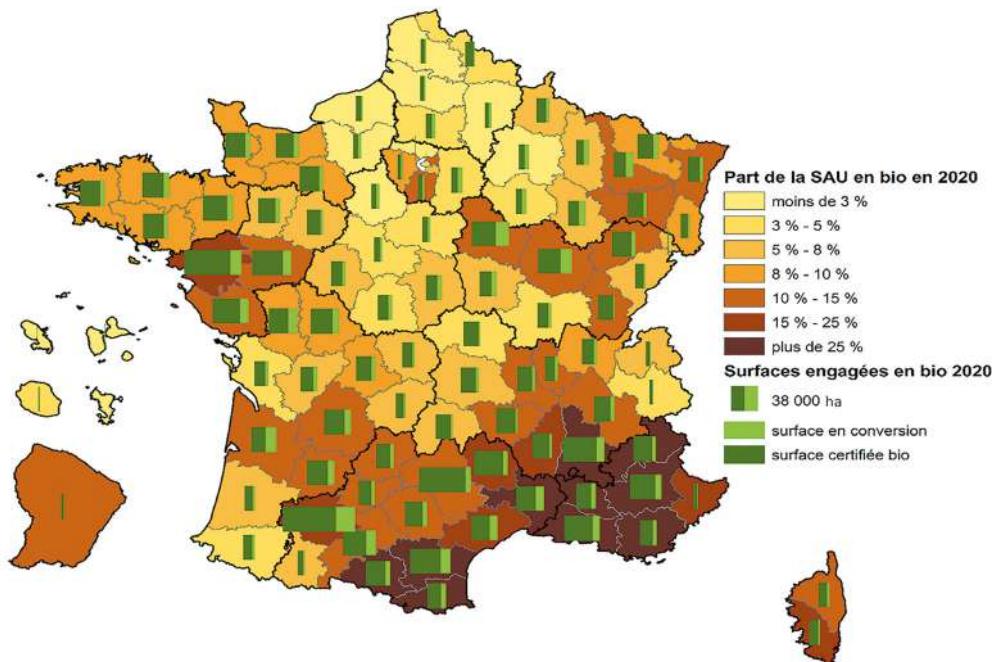
Source : Agence BIO / OC

Répartition départementale des producteurs certifiés bio en 2020



Source : Agence BIO / OC

Répartition départementale des surfaces engagées en bio en 2020



Source : Agence BIO/OC, Agreste / SAA 2020

En 2020, plus de la moitié des départements français (50) ont plus de 9 % de leur surface agricole utilisée (SAU) conduite en bio !

Les vingt premiers départements en termes de part de SAU dédiée à l'agriculture biologique sont tous méridionaux, à l'exception de la Loire-Atlantique, avec des parts supérieures à 35 % dans l'arc méditerranéen pour le Var, les Hautes-Alpes, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales.

Le club des départements dépassant les 1 000 agriculteurs bio s'est considérablement élargi et rassemble désormais 14 départements (vs 10 en 2019), alors qu'ils n'étaient que 4 en 2018. Le Gers et la Drôme toujours en tête, avoisinent ou dépassent même les 1 500 producteurs bio.

Enfin, le Gers s'impose cette année encore comme le département le plus dynamique en termes d'engagement de surfaces et de producteurs en bio, principalement en grandes cultures.

Palmarès des 20 premiers départements en 2020

Nb. Producteurs 2020		Surfaces bio + conversion 2020		Surfaces en conversion 2020	
	TOTAL France	TOTAL France	2 548 677	TOTAL France	592 592
32	GERS	1 785	32	GERS	27 814
26	DROME	1 605	44	LOIRE-ATLANTIQUE	19 348
33	GIRONDE	1 431	12	AVEYRON	16 270
30	GARD	1 421	26	DROME	15 983
34	HERAULT	1 359	11	AUDE	15 233
11	AUDE	1 241	49	MAINE-ET-LOIRE	14 191
24	DORDOGNE	1 188	89	YONNE	13 790
84	VAUCLUSE	1 165	85	VENDEE	12 937
44	LOIRE-ATLANTIQUE	1 169	13	BOUCHES-DU-RHONE	12 652
13	BOUCHES-DU-RHONE	1 113	21	COTE-D'OR	12 406
49	MAINE-ET-LOIRE	1 116	31	HAUTE-GARONNE	11 608
47	LOT-ET-GARONNE	1 029	48	LOZERE	10 951
29	FINISTERE	1 017	4	ALPES-DE-HAUTE-PROV	10 893
7	ARDECHE	1 011	35	ILLE-ET-VILAINE	10 883
12	AVEYRON	982	86	VIENNE	10 611
66	PYRENEES-ORIENTALES	953	79	DEUX-SEVRES	9 916
31	HAUTE-GARONNE	916	30	GARD	9 670
22	COTES-D'ARMOR	923	47	LOT-ET-GARONNE	9 370
35	ILLE-ET-VILAINE	904	24	DORDOGNE	9 181
0	VAR	886	22	COTES-D'ARMOR	8 870

Part dans la SAU totale* en 2020		Nb. Operateurs aval 2020			
	TOTAL France	TOTAL France	25 763		
5	HAUTES-ALPES	38,8%	75	PARIS	1 002
83	VAR	38,1%	13	BOUCHES-DU-RHONE	822
66	PYRENEES-ORIENTALES	36,2%	33	GIRONDE	777
13	BOUCHES-DU-RHONE	36,0%	69	RHONE	704
26	DROME	31,6%	44	LOIRE-ATLANTIQUE	696
4	ALPES-DE-HAUTE-PROV	29,8%	59	NORD	634
9	ARIEGE	27,0%	35	ILLE-ET-VILAINE	611
84	VAUCLUSE	26,5%	34	HERAULT	528
11	AUDE	25,7%	29	FINISTERE	517
30	GARD	25,6%	84	VAUCLUSE	507
7	ARDECHE	23,7%	94	VAL-DE-MARNE	492
32	GERS	23,4%	31	HAUTE-GARONNE	471
2A	CORSE-DU-SUD	23,3%	49	MAINE-ET-LOIRE	476
6	ALPES-MARITIMES	22,2%	38	ISERE	460
44	LOIRE-ATLANTIQUE	20,4%	56	MORBIHAN	466
34	HERAULT	20,2%	92	HAUTS-DE-SEINE	440
48	LOZERE	18,7%	26	DROME	452
2B	HAUTE-Corse	14,9%	6	ALPES-MARITIMES	419
33	GIRONDE	14,7%	83	VAR	416
31	HAUTE-GARONNE	14,7%	62	PAS-DE-CALAIS	398

Source : Agence BIO / OC, *Agreste / SAA 2020

LA FRANCE DANS LE PELOTON DE TÊTE EUROPÉEN DU BIO !

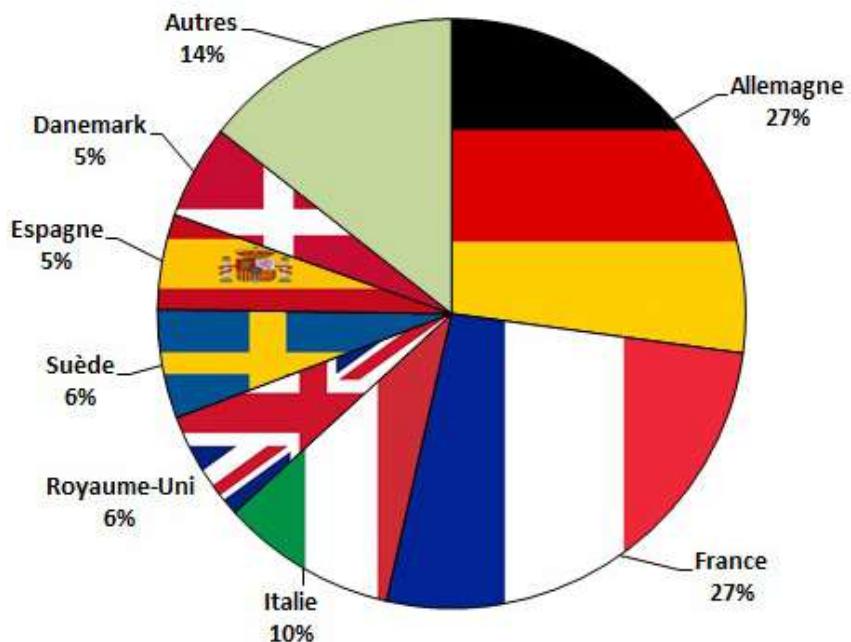
QUAND L'EUROPE EMPRUNTE LE CHEMIN DU BIO

En 2019, les consommateurs de l'Union européenne ont dépensé 45,2 milliards d'euros pour des produits bio (+10,3 % vs 2018). Selon l'estimation de l'Agence BIO, ce montant dépasserait les 48 milliards d'euros en 2020.

Cette nouvelle progression vient entériner une tendance de fond que l'on observe ces dernières années : en 10 ans, le marché bio européen a plus que doublé (x2,6 depuis 2009).

En 2019, l'Allemagne et la France représentent à eux seuls plus de 53 % du marché bio de l'Union européenne.

Répartition du marché des produits bio de l'UE par pays en 2019



LE PALMARÈS EUROPÉEN DU BIO

1. Allemagne

Avec un marché bio qui s'élève à 14,99 milliards d'euros en 2020 (hors RHD), l'Allemagne occupe la première place du classement européen. Elle enregistre une hausse remarquable de +22,3 % par rapport à 2019.

En 2020, d'après les premières estimations, l'Allemagne, pays le plus peuplé d'Europe, a consacré 6 % de sa consommation alimentaire à domicile aux produits bio.

La grande distribution, très largement dominée par le discount, détient 60 % des parts de marché, attestant du succès du développement des marques de distributeurs bio. Ce circuit observe une forte dynamique qui progresse de 22 % en 2020 (vs 2019).

Les magasins bio représentent quant à eux 25 % du marché bio allemand en 2020 (+16,4 % par rapport à 2019).

2. France

Le marché bio français, en progression constante depuis 2010, enregistre cette année encore une hausse de 10,4 % pour atteindre les 13,2 milliards d'euros en 2020. Ces bons résultats permettent à la France d'occuper confortablement la 2^e place du classement européen.

A noter que la part des produits bio dans la consommation alimentaire à domicile des ménages atteint 6,5 % en 2020, plaçant l'hexagone juste devant son voisin germanique.

3. Italie

Avec un marché bio de près de 4,36 milliards d'euros en 2020 (+6,6 % vs 2019), l'Italie s'installe sur la 3^e marche du podium européen, loin derrière la France.

La part des produits bio dans la consommation alimentaire à domicile des ménages atteint quant à elle les 3,6 %.

Si elle comptabilise 47 % des parts de marché, la grande distribution enregistre une plus faible progression (+5 % vs 2019) que les magasins spécialisés bio (+8 % vs 2019).

4. Royaume-Uni

Le Royaume-Uni arrive en 4^e position avec un marché bio qui s'élève à 2,91 milliards d'euros en 2020 (+12,6 % par rapport à 2019). La part des produits bio dans la consommation alimentaire reste cependant assez faible : inférieure à 2 %.

Si la grande distribution représente à elle seule 65 % du marché (+12,5 % par rapport à 2019), le e-commerce (les « pure players » notamment) enregistre une hausse spectaculaire de +36,2 % en un an.

5. Suède

La Suède occupe la 5^e place du classement avec un marché du bio de 2,76 milliards d'euros en 2020. Elle est toutefois la seule nation de ce Top 5 à accuser une baisse par rapport à 2019 (-1,8 %). La part de marché des produits bio dans la consommation à domicile des ménages demeure cependant l'une des plus élevées de l'Union européenne : 8,7 %.

En valeur, près de la moitié du chiffre d'affaires bio est réalisé en grande distribution. Les ventes bio en ligne enregistrent ici aussi une progression remarquable de 29 % en 2020.

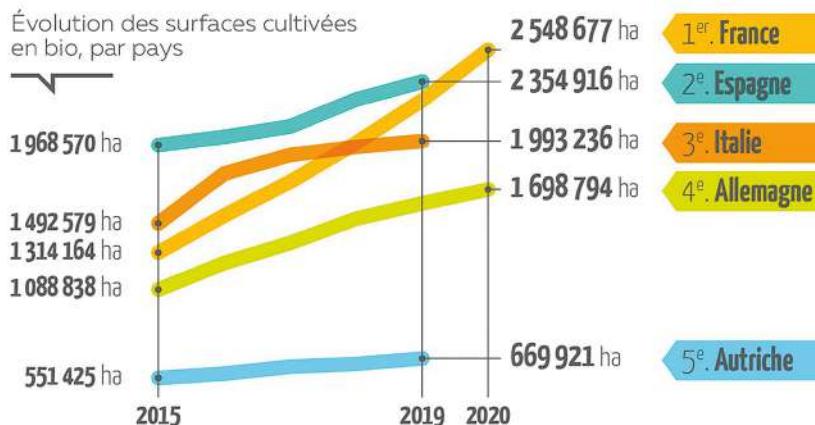
LA FRANCE, UNE CROISSANCE BIO PLUS FORTE, PLUS SOLIDE ET PLUS RÉGULIÈRE QUE DANS LE RESTE DE L'EUROPE



Augmentation des surfaces en bio par pays* entre 2018 et 2019, en hectares



Évolution des surfaces cultivées en bio, par pays



... Elle possède aussi l'une des plus importantes surfaces en bio d'Europe.



* Données 2020 encore manquantes pour l'Espagne, l'Italie et l'Autriche. Source : Agence BIO, 2021

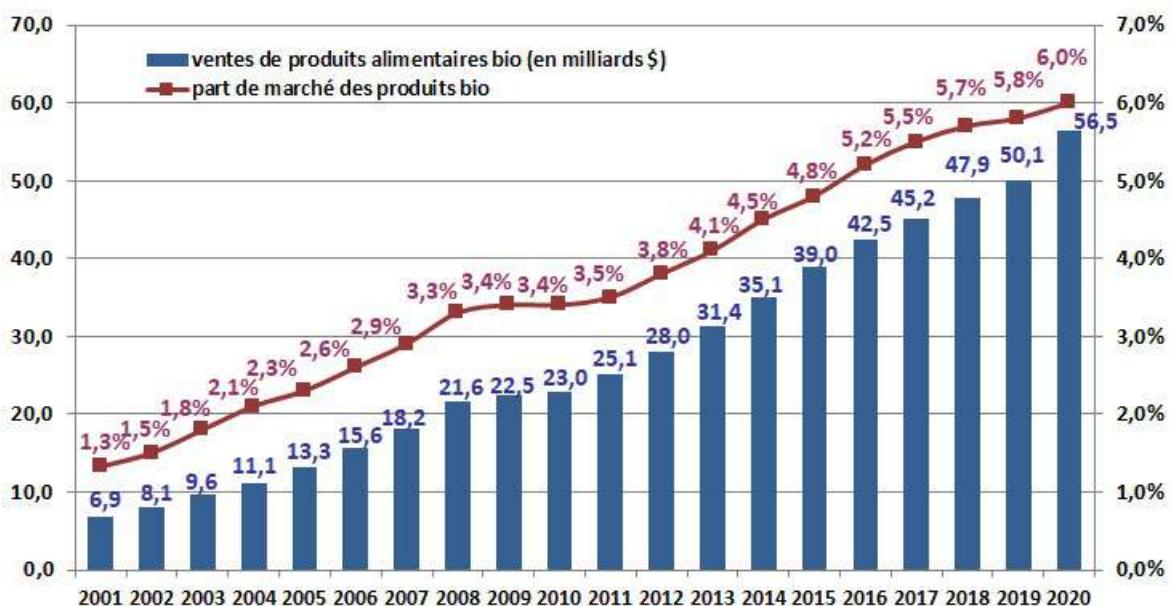
ET AILLEURS DANS LE MONDE ?

En 2020, le marché bio américain (alimentaire et non alimentaire) a atteint les 61,9 milliards de dollars (soit 50,44 milliards d'euros) : un record ! Avec une hausse de 12,4 % par rapport à 2019, son rythme de croissance a plus que doublé en un an.

Le marché alimentaire bio américain a progressé de 12,8 % en une année et s'élève à 56,485 milliards de dollars (soit 46,04 milliards d'euros). Ainsi, en 2020, près de 6 % des aliments vendus aux États-Unis étaient certifiés biologiques.

Comme en Europe, la pandémie de la COVID-19 a impacté les habitudes de consommation des Américains. Le maintien à domicile les a encouragés à consommer des produits sains, notamment des produits bio. Selon l'Organic Trade Association, seule l'offre a limité la croissance de la consommation d'aliments biologiques.

Evolution du marché alimentaire bio américain entre 2000 et 2020 (en milliards \$)



Source : Organic Trade Association, 2020

**ET...
EN 2021 ?...**

TENDANCES DU 1^{ER} SEMESTRE 2021

Les enregistrements effectués auprès de l'Agence BIO au cours des 5 premiers mois de l'année 2021, confirment la tendance 2020 avec une belle dynamique de croissance de l'agriculture biologique sur les territoires.

En effet, de janvier à mai, on compte d'ores-et-déjà 4 647 nouvelles exploitations engagées en bio (vs 4 392 engagements en 2020 sur la même période).

Le début de l'année 2021 est également marqué par la certification en bio d'un grand nombre de distributeurs : plus de 1 440, notamment chez les détaillants de fruits et légumes et les grandes enseignes qui préparent le lancement de rayon de vrac bio en réponse à l'interdiction, à partir du 1^{er} janvier 2022, du suremballage plastique des fruits et légumes frais de moins de 1,5 kg⁽⁵⁾.

Interdiction prévue dans la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

5 Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-anti-gaspillage-economie-circulaire-1>



**Congrès Mondial
de la Bio 2021** | FRANCE

DU 6 AU 10 SEPTEMBRE 2021 À RENNES
COUVENT DES JACOBINS • CENTRE DE CONGRÈS
90 minutes de Paris

CONGRÈS DE LA BIO 2021 :

LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

A vos agendas !

L'Agence BIO vous donne rendez-vous pour le :

**20^e Congrès Mondial de la bio
du 6 au 10 septembre 2021**

Couvent des Jacobins – Centre des Congrès de Rennes Métropole

**Sous le parrainage de Nicolas Hulot, Président d'honneur de la Fondation
pour la Nature et l'Homme, ancien Ministre de la Transition écologique et solidaire.**

La crise sanitaire mondiale a mis en évidence les interconnexions entre santé humaine, animale et environnementale dans un contexte de mondialisation. Le Congrès Mondial de la Bio a plus que jamais pour ambition de valoriser l'agriculture biologique comme solution aux problématiques actuelles.

Organisé tous les 3 ans, le Congrès réunit tous les acteurs concernés, de la production à la consommation, pour échanger, autour de conférences, sur les grandes questions de l'agriculture biologique dans le monde : résilience, transformation de la société, régénération des écosystèmes, santé et souveraineté alimentaire.

Un moment de partage et de construction organisé autour d'objectifs spécifiques :

1. Inspirer l'agriculture dans son ensemble pour qu'elle devienne plus durable, en intégrant les principes et les méthodes de l'agriculture biologique ;
2. Construire les grandes lignes de l'agriculture biologique de demain ;
3. Faciliter l'échange de connaissances entre tous les acteurs, afin d'identifier les solutions durables aux grands défis actuels et futurs ;
4. Stimuler le secteur de l'agriculture biologique et la recherche scientifique, principalement dans le pays et la région d'accueil.

**Pour la première fois en France,
un événement exceptionnel à ne pas rater !**

Pour en savoir plus et retrouver l'intégralité du baromètre :
www.agencebio.org



@AgricultureBIO



@agriculturebio



@agencebio



@agence bio

A PROPOS DE L'AGENCE BIO :

Crée en novembre 2001, **l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française** qui fêtera ses 20 ans cette année. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs publics – le Ministère de la Transition écologique – le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – et des professionnels (FNAB, APCA, Synabio et la Coopération Agricole).

Ses principales missions :

- Communiquer et informer sur l'agriculture biologique, ses produits, son impact environnemental, social et territorial et gérer la marque AB à des fins de communication,
- Développer et approfondir l'observatoire national de l'agriculture biologique,
- Gérer les notifications des producteurs et autres opérateurs certifiés ainsi que l'annuaire professionnel de la Bio,
- Faciliter la concertation entre partenaires et contribuer à la structuration des filières, au développement des marchés et des dynamiques interprofessionnelles,
- Gérer le Fonds Avenir Bio dont l'objectif est de déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques en France. Crée en 2008 puis renforcé grâce au volet transition agricole du plan de relance gouvernemental, il est désormais doté de 13 millions d'euros par an de 2021 à 2022.

